



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'École de la Farandole**

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**  
**ÉCOLE DE LA FARANDOLE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue  
le 28 janvier 2020 à 19 h, au local du Service de garde**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Madame Michelle-Anne Wesley, membre parente  
Madame Nancy Laplante, membre parente  
Madame Julie Guérin, membre parente  
Madame Lise Couillard, membre parente  
Monsieur François Charland, membre parent  
Madame Isabelle Mercier, enseignante  
Madame Hélène Breton, enseignante  
Monsieur Stéphane Plante, enseignant  
Madame Julie Lavoie, technicienne au Service de garde

**ABSENCES**

Aucune absence

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Madame Mélanie Fortin, commissaire  
Monsieur Martin Lavallée, directeur



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École de la Farandole**

**1- VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Michelle-Anne Wesley, présidente, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Madame Nancy Laplante que l'ordre du jour de la séance soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CÉ # 19/20-16**

**3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2019**

IL EST PROPOSÉ par Madame Isabelle Mercier que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2020 soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CÉ # 19/20-17**

**4- SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2020**

Point 6.1 (Suivi au budget 2019-2020), Monsieur Martin Lavallée, directeur informe les membres qu'il y a 14 000 \$ de récupérés jusqu'à maintenant sur une possibilité de 20 000 \$ des comptes en souffrances des élèves inactifs.

**5- PAROLE AU PUBLIC**

Madame Mélanie Fortin, commissaire, se présente et nous souhaite une bonne année 2020.

Madame Julie Lavoie, technicienne au Service de garde, demande à Madame Fortin, si la Commissions scolaire envisageait d'augmenter le montant de 100 \$ maximum que le Service de garde peut charger aux parents pour les activités lors des journées pédagogiques. Madame Fortin prend la question en délibéré.



**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'École de la Farandole**

**6- ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS**

**6.1 GRILLES MATIÈRES 2020-2021 (ART. 86 ET 89)**

Monsieur Martin Lavallée, directeur, présente deux projets de grilles matières. Un pour les groupes du régulier et un pour les groupes de la concentration sportive. Les grilles matières du régulier et de la concentration sportive demeurent identiques à celles de l'année dernière. De plus, il indique que nous maintiendrons l'ajout de deux périodes par cycle d'anglais pour les groupes du troisième cycle du régulier. Celles-ci seront de nouveau financées à même la mesure ministérielle « Coup de pouce », ce qui représente un coût d'environ 18 000 \$.

CONSIDÉRANT l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;

CONSIDÉRANT l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les propositions prévues aux articles 84, 87 et 88 sont élaborées avec la participation des membres du personnel de l'école et celles prévues aux articles 85 et 86 sont élaborées avec la participation des enseignants;

CONSIDÉRANT que les propositions prévues aux articles 85 et 86 de la Loi sur l'instruction publique sont élaborées avec la participation des enseignants et que les modalités de cette participation sont celles établies par les personnes intéressées lors d'assemblées générales convoquées à cette fin par le directeur de l'école ou, à défaut, celles établies par ce dernier;

CONSIDÉRANT la démarche de la direction d'explorer avec les enseignants une proposition de grille matières qui inclurait de l'ajout de périodes d'anglais intensif au 3<sup>e</sup> cycle des groupes du régulier pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement prévus à l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Madame Julie Guérin, membre parente, d'approuver les grilles matières proposées par la direction, soit de maintenir le statu quo de la grille matières 2020-2021 des groupes du régulier et de la concentration sportive.

CÉ # 19/20-18

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École de la Farandole**

**6.2 SORTIES ÉDUCATIVES (ART. 87 ET 89)**

Monsieur Martin Lavallée, directeur, dépose la liste des activités et sorties éducatives qui s'ajoutent à la deuxième facturation de l'année. Le document départage les activités qui seront subventionnées par le MEES de celles qui seront chargées aux parents.

De plus, à titre de suivi, Monsieur Lavallée informe les membres du Conseil des activités envisagées pour le « Projet école » qui a déjà été chargé aux parents à l'automne. Différents scénarios ont été envisagés. Il transmettra ceux-ci aux membres d'ici la fin février.

Monsieur Lavallée, directeur, répond aux questions des membres.

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Conseil d'établissement approuve la programmation proposée par la direction de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les propositions prévues aux articles 84, 87 (activités éducatives) et 88 sont élaborées avec la participation des membres du personnel de l'école;

IL EST PROPOSÉ par Madame Isabelle Mercier, enseignante, que les activités présentées par l'équipe-école de la Farandole soient approuvées telles qu'elles furent présentées.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.3 CONSULTATION DE LA POLITIQUE SUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION (ART. 78)**

Monsieur Martin Lavallée, directeur, dépose le projet de consultation de la Politique sur la sécurité de l'information.

Les membres du Conseil indiquent qu'ils souhaitent que le terme « supérieur » au point 4<sup>e</sup> soit mieux précisé.

CÉ # 19/20-19



**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'École de la Farandole**

**6.4 PRÉSENTATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF (ART. 461)**

Monsieur Martin Lavallée, directeur, présente l'évolution du Plan de mise en œuvre du Projet éducatif (PMO). Il recueille les commentaires des membres. De plus, il indique que les membres du Conseil seront mis à contribution pour élaborer les deux objectifs de l'enjeu de la collaboration école-famille. Cela se fera lors de la prochaine séance.

**7- INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Michelle-Anne Wesley, présidente, fait une mise à jour des démarches de la FCPQ à l'égard du projet de Loi 40.

**8- INFORMATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE**

Madame Julie Lavoie, technicienne au Service de garde, présente les points d'informations suivants :

- 1- Il y a eu une sortie au Tournoi Pee-Wee de Québec le vendredi 14 février;
- 2- Il y aura une Kermesse lors de la journée pédagogique du lundi 9 mars;
- 3- Le Service de garde sera fermé pendant la semaine de la relâche faute d'inscription;
- 4- Les relevés d'impôt ont été déposés sur le portail Mozaïk-Parents.

**9- INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Michelle-Anne Wesley, présidente, anime une discussion à propos des possibles aménagements qui amélioreraient la cour d'école. Les membres déposent différentes suggestions et commentaires. Il est question de faire un aménagement pour faire la classe à l'extérieur et de mettre une structure qui ferait de l'ombre. Madame Wesley, indique que le Conseil devra voir à différents modes de financement.

**10- INFORMATION DE LA DIRECTION**

Il n'y a aucune information de la direction.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École de la Farandole**

**11- QUESTIONS DES MEMBRES**

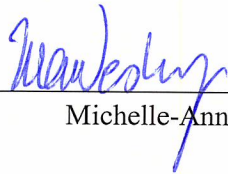
Madame Mélanie Fortin propose au Conseil qu'une démarche soit faite auprès de la Maison de Jeunes afin que ceux-ci viennent s'impliquer dans l'école. La suggestion est retenue.

**12- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

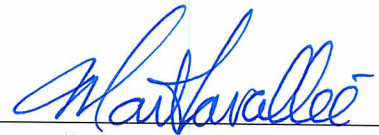
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Lise Couillard, membre parente que la séance soit levée à 21 h.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CÉ # 19/20-20**



Michelle-Anne Wesley, présidente



Martin Lavallée, directeur